



LE DÉPARTEMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MARIE-PIERRE MOUTON

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DRÔME

Préfecture de la Drôme
Monsieur le Préfet
Monsieur Thierry DEVIMEUX
3, boulevard Vauban
26000 VALENCE

MPM/FL/RB/2023/D/

À Valence, le 2 avril 2024

Monsieur le Préfet,

La filière viticole française subit depuis plusieurs années une crise d'ampleur qui a justifié la mise en place d'un fonds d'urgence à hauteur de 80 millions d'euros.

Le territoire drômois, qui s'était vu attribuer dans un premier temps une enveloppe de 1,83 million d'euros, bénéficie à ce stade d'un abondement portant le montant de l'aide à 2 M d'euros.

Si je dois saluer cette orientation que j'ai appelée de mes vœux par courrier en date du 21 février dernier, je me permets d'en souligner l'insuffisance au regard de l'ampleur de la crise qui justifie que l'aide apportée à nos viticulteurs drômois soit plus sensiblement augmentée. Il me paraît important de plaider pour un montant définitif plus adapté à l'intensité des besoins et de la détresse subie par notre secteur viticole.

Cela m'amène à solliciter à nouveau votre bienveillante attention afin que le déploiement du fonds d'aide fasse l'objet d'un rééquilibrage en faveur de notre département, en fonction de la réalité de la consommation des crédits par territoire. Ce fléchage prioritaire en direction des exploitations drômoises m'apparaît indispensable.

Comptant sur un examen attentif de cette demande, je vous prie d'accepter, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération ainsi que celle de mes remerciements anticipés.

Bonne nuit


Marie-Pierre MOUTON

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

HÔTEL DU DÉPARTEMENT

26 AVENUE DU PRÉSIDENT HERRIOT, 26026 VALENCE CEDEX 9

ladrome.fr    